

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : AIDER AUTREMENT

INTRODUCTION

- Aujourd'hui encore, un enfant sur 5, n'a pas accès à l'école.
- 879 millions d'adultes dans le monde, dont 2/3 de femmes, sont analphabètes.
- Les budgets consacrés à l'éducation dans les pays en voie de développement sont insuffisants. Selon l'UNICEF, atteindre un accès universel à l'école primaire d'ici 2015 dans les pays en développement et en transition coûterait 9 milliards de dollars supplémentaires par an.
- De plus, près de 55 pays en développement ont de vrais besoins matériels (bâtiments et installations) afin d'être en mesure de scolariser l'ensemble des enfants.

1 - Quelle est la différence entre être analphabète et ne pas avoir accès à l'école ?

2 - Que manque-t-il aux pays en voie de développement pour atteindre l'accès universel à l'école primaire d'ici 2015 (engagement des Etats à la Conférence Internationale de Dakar) ?

3 - Que pouvons nous faire, ici, pour aider ces pays à atteindre ces objectifs ?

LA SITUATION

Une solidarité internationale à l'écoute des besoins locaux. Illustration au Sénégal.

« A Podor, la progression entre 1982 et 2004 est impressionnante. On est passé de 14 000 à 36 000 élèves, de 90 à 214 écoles et on compte aujourd'hui 990 maîtres contre 333 en 1982. Un besoin évident d'enseignants formés s'ajoute donc aux autres. (...) Les besoins en matériel et en constructions ont aussi changé. Immobilier et mobilier relèvent officiellement de la responsabilité de l'Etat. Pour les établissements, la fourniture de livres scolaires, sénégalais, bien sûr, est vivement souhaitée. Les partenaires peuvent compléter, et surtout garantir un approvisionnement prévu par l'Etat qui se révèle aujourd'hui difficile voire défaillant. (...) La mise à disposition du matériel individuel (cahiers, crayons, règles, stylos,...), habituellement à la charge des familles, reste primordiale pour des populations à faible revenu. Et « le don, s'il garde un caractère symbolique, est avant tout le prétexte et le levier à une action qui va suivre », souligne Roland Biache, de Solidarité Laïque. »

Extrait de *Loisirs Education*, la revue de la JPA, n°405, rubrique international.

- 1 - Qui sont les partenaires de l'éducation sénégalaise ?**
- 2 - Quels sont les besoins de l'école sénégalaise ?**
- 3 - Quelles actions semblent nécessaires ?**
- 4 - Pourquoi la seule collecte de matériel ne peut suffire ?**

LA RÉFÉRENCE

Déclaration universelle des Droits de l'Homme 1948

Art.26 « 1 - Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire...

2 - L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des Droits de l'Homme. »

Convention internationale sur les droits de l'enfant 1989

Art. 28 : « L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins au niveau élémentaire. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette dans des conditions d'égalité de chances de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile à la société. »

- 1 - Présentez les documents. A qui s'adressent-ils ?**
- 2 - Quel est le droit fondamental présenté ici ? Citez d'autres droits fondamentaux.**
- 3 - Pourquoi l'enseignement est-il « obligatoire » selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ? Ce principe est toujours respecté ?**
- 4 - Quel est le but de toute éducation selon les deux textes de référence ?**

PROLONGEMENT

Débattre

Questions et citations pouvant servir de support à débat

Comment donner à bon escient ? Comment faire de l'échange solidaire ?

Proverbe africain : « *la main qui donne est toujours plus haute que celle qui reçoit* ».

« Le Tiers-Monde*, ce n'est pas seulement des gens qui meurent de faim mais une richesse humaine incroyable avec des milliers d'hommes et de femmes en action, responsables et motivés » Menotti Bottazzi.

Le don est-il facteur de développement ou vient-il renforcer les inégalités ?

* Cette appellation qui n'est plus utilisée aujourd'hui désignait les pays en voie de développement

S'informer

La Charte du don de livres en ligne sur : www.culture-developpement.asso.fr

Agir

Participez avec votre classe, votre établissement, à la Rentrée solidaire de Solidarité Laïque permettant de fournir en matériel scolaire neuf d'un pays en besoin et aux enfants d'étudier dans de meilleures conditions.

Chaque année, la collecte, de septembre à novembre, est complétée sur place par une contribution financière de Solidarité Laïque pour permettre l'achat des matériels sur place. Rassemblez le matériel neuf (cahiers, crayons, stylos, gommes ...) et contactez Solidarité Laïque : www.solidarite-laique.asso.fr